



MUNICIPALITÉ DE

St. Charles-Garnier

LE CHARLOIS

Vol.12, Numéro 6

10 juin 2021

Conseil Municipal

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2021

Ouverture de la séance à 19:00

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 juin 2021.

Adoption du procès-verbal de la séance du 7 et du 18 mai 2021.

CORRESPONDANCES :

MAMH: informe la municipalité du montant qu'elle recevra dans le cadre du partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ) soit un montant de 2 381\$;

MRC de la Mitis: Envoie un extrait de résolution pour le dépôt du rôle d'évaluation 2022*2023-2024;

Ministère des Transports: Informe la municipalité de l'octroi d'une aide de 50 000\$ à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.

RAPPORT DU MAIRE:

La firme Évimbec a fait une demande d'extension pour le dépôt du rôle d'évaluation de certaines municipalités, dont St-Charles-Garnier.

Nomination de M. Jean-Pierre Bélanger sur le comité administratif de la MRC.

Autorisation de signature et entente de service avec Ste-Luce pour la révision du schéma de couverture de risques en incendie.

LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER :

Les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement de la liste des comptes à payer du 4 juin 2021 totalisant 42 362.19 \$.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 31 MAI 2021 :

Les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et ils s'en déclarent satisfaits.

PAIEMENT DE FACTURES À MORENCY AVOCATS

La municipalité a adopté une résolution afin de régler des factures pour les services de la firme Morency dans le dossier de la fin d'emploi de l'employé 13-0001.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 249 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Une motion a été donnée à l'effet du dépôt et de l'adoption à une réunion subséquente du règlement # 249.

Dans ce numéro:

Résumé de la dernière
Séance du Conseil de
SCG :

04 juin **1-2**

Message important **3**

Subvention PAVL **4**

Annonces Diverses **5**

Pensées de l'éditeur **5**

Mots verts du mois:
-avril 2021 **6**

Les jeux en folies **7**

Calendrier :
mai 2021 **8**

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 245 PORTANT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

La municipalité a adopté le règlement qui avait été déposé en projet le 5 mars 2021.

VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR LES ÉLECTEURS DE 70 ANS ET PLUS

En contexte de la pandémie de la COVID-19, il sera permis par la loi de voter par correspondance, toute personne inscrite comme électrice ou électeur âgées de 70 ans et plus le jour des élections.

APPUI AUX REVENDICATIONS FORESTIÈRES DE MME KRISTINA MICHAUD, DÉPUTÉE

La municipalité appui le Bloc Québécois et Mme Kristina Michaud Députée d'Avignon, la Mitis-Matane-Matapédia dans sa démarche pour un meilleur soutien du milieu forestier.

NOMINATION DES OFFICIERS RESPONSABLES POUR LE RÈGLEMENT # 243

La municipalité nomme M. Michel Lagacé, M. Gabriel Dumont et M. Jean-Philippe Quimper officiers responsables du règlement #243 portant sur la garde de certains animaux.

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 247 PORTANT SUR LES NUISANCES PUBLIQUES

La municipalité a adopté un règlement sur les nuisances publiques.

NOMINATION DES OFFICIERS RESPONSABLES DU RÈGLEMENT # 247 SUR LES NUISANCES PUBLIQUES

La municipalité nomme M. Michel Lagacé, M. Gabriel Dumont et M. Jean-Philippe Quimper officiers responsables du règlement # 247 sur les nuisances publiques.

DEMANDE PM150 MRC DE LA MITIS

La municipalité fait une demande à la MRC de la Mitis afin d'utiliser une partie de son fond PM 150 pour les travaux de reconstruction et d'aménagement de son parc communautaire au montant de 5 000\$.

MANDAT À LA MRC DE LA MITIS POUR LA RÉFECTION DU PONCEAU AU 6E RANG

La municipalité mandate le département de Génie de la MRC afin qu'elle établisse un plan de correctifs à apporter pour la réfection du ponceau.

DEMANDE DE CITOYEN POUR UN MORCEAU DE PONCEAU MÉTALLIQUE

La municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte par résolution de donner un morceau de ponceau métallique à un citoyen qui en a fait la demande

NIVELAGE DES RANGS DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité a accepté par résolution que les Construction Jalbert et Pelletier nivelle les rangs de la municipalité juste avant que l'abat poussière soit épandu.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19:30.

MESSAGE IMPORTANT

ANIMAUX AU PLEIN SOLEIL

La municipalité tient à vous rappeler qu'en ces temps caniculaires, de s'assurer que vos animaux aient un abri du soleil ainsi que de l'eau fraîche à leur disposition en tout temps.

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER SAISONNIER À LA VOIRIE

La municipalité de Saint-Charles-Garnier désire s'adjoindre un journalier saisonnier à la voirie pour ses opérations. Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, le titulaire du poste devra effectuer les tâches suivantes :

- Effectuer les opérations d'entretien tel que la pose de tuyaux d'aqueduc, l'installation de signalisation, les réparations sur bâtiments, la menuiserie l'étendage de granulat, etc.;
- Entretien des espaces verts et les parcs;
- Creuser, déménager des biens et toutes tâches physiques.

Exigences et capacités

- Bonne santé physique;
 - Capable de soulever des charges;
 - Permis de conduire classe 5 valide.
- Cette offre d'emploi s'adresse également aux étudiants.

Conditions d'emploi

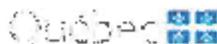
- Travail à temps plein saisonnier;
- Salaire en fonction de l'échelle salariale en vigueur : 15.00\$ de l'heure;
- 40 heures/semaine;
- Contrat d'une durée de 11 semaines.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature avant le mercredi 16 juin 2021, 12h00 à l'attention de M. Frédérick Lee directeur général.

Par la poste :

38 rue Principale
Saint-Charles-Garnier
G0K 1K0

Par courriel : adjstcharles@mitis.qc.ca



Gouvernement du Québec
Le ministre des Transports
Le ministre responsable de la région de l'Est

PAR COURRIEL

Québec, le 23 mai 2021

REÇU LE

01 JUIN 2021

Monsieur Jean-Pierre Bélanger
Maire
Paroisse de Saint-Charles-Garnier
38, rue Principale
Saint-Charles-Garnier (Québec) G0K 1K0
stcharles@munis.qc.ca

Objet : Programme d'aide à la voirie locale - Voies Projets particulières d'amélioration
Circonscription électorale de Matane-Matapédia
Dossier n° 00030405-1 - 09010 (01) - 2021 04 14-36

Monsieur le Maire,

À la suite de la recommandation de votre député, j'ai le plaisir de vous informer que j'accorde à votre municipalité une aide financière maximale de 50 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de votre municipalité. Vous trouverez ci-joint les exigences, particularités et instructions liées à cette aide financière.

Je vous remercie pour l'appui de votre projet à l'amélioration du réseau routier québécois et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Bourardel

p. j. 1

c. c. M^{me} Caroline Proulx, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
M. Pascal Béthé, député de Matane-Matapédia

Réf. : 2021-0414-36

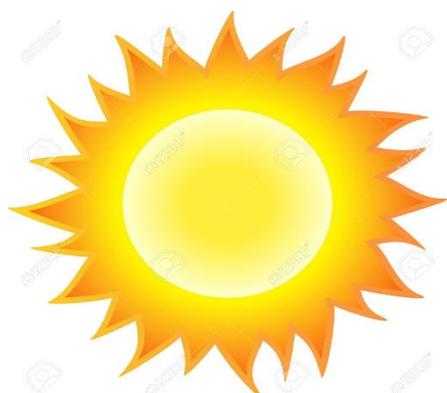
Québec
750, rue J.-Benoît-Lévesque Est
2^e étage
Québec (Q.) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2053
minist@transports.qc.ca

Montréal
505, rue J.-Benoît-Lévesque Ouest
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2Z 1K7
Téléphone : 514 873-3444
Télécopieur : 514 873-7856

Annonces diverses

- Pelle à neige de 50 po X 96 po, capacité de 3 verges cube à vendre par la municipalité. En bonne état. Prix demandé: \$5 000 (négociable). 418-775-4205 poste 2028
- **DEMANDE DE BÉNÉVOLAT POUR L'HORTICULTURE:** Mme Linda Garon et son équipe font un excellent travail afin de rendre notre municipalité plus agréable à regarder et a y vivre mais elle manqué cruellement de paire de main bénévole afin d'accomplir différentes taches. Contactez Mme Linda Garon au 418-798-4008 pour plus de detail.

SI VOUS AVEZ DES CHOSES À ANNONCER OU A VENDRE... N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN FAIRE PART ET IL NOUS FERA PLAISIR DE LE PARTAGER DANS CE



shutterstock.com · 1586059672

Pensées de l'éditeur:

S'HYDRATER EST AUSSI IMPORTANT QUE DE RESPIRER...IL NE FAUT PAS L'OUBLIER.

Le Mot vert du mois – « La Responsabilité Élargie des Producteurs » - Juin 2021

Bonjour à toutes et tous,

Savez-vous ce qu'est une REP? Les férus d'histoire penseront peut-être au « Rep by Pop » de 1841 où l'on demandait la représentation selon la population à la Chambre des communes. Évidemment, on est en gestion des matières résiduelles, donc on parle plutôt de la Responsabilité Élargie des Producteurs.

La REP, c'est un principe selon laquelle les entreprises qui mettent sur le marché des produits sont responsables de la fin de vie de ces produits. Ça force ainsi à une entreprise à réfléchir dès la conception à comment le produit sera récupéré et recyclé en fin de vie afin d'éviter l'enfouissement ou toutes autres conséquences environnementales. Au Québec, le Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises obligent une REP sur certains produits. Pour ce faire, les entreprises ont créé un organisme de gestion pour chacun de ces produits :

SOGHU : Huiles, antigels, liquides de refroidissement, leurs contenants et leurs filtres;

Recyc-Fluo : Lampes au mercure (fluorescent);

Éco-Peinture : Peintures et leurs contenants;

Appel à recycler : Piles;

ARPE : Produits électroniques (les fameux Serpuariens);

Go Recycle : Appareils ménagers et de climatisation (depuis cette année!).

D'autres produits au Québec ont un type de fonctionnement similaire dont les pneus. Depuis 1999, vous payez 3\$ lors de l'achat d'un pneu qui permet de financer la récupération des pneus que vous laissez chez votre garagiste ou à votre écocentre ainsi que la revalorisation par la suite.

D'autres REP sont demandées, par exemple pour les plastiques agricoles, le gypse, les dosettes à café ou plus récemment les masques jetables! Le but étant que les entreprises soient de plus en plus responsables des produits qu'elles mettent en marché.

Afin de connaître les points de dépôt des produits visés par une REP, visitez le www.ecoregie.ca dans la section « Points de dépôt ».

Merci et on se souhaite un bel été!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



**Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

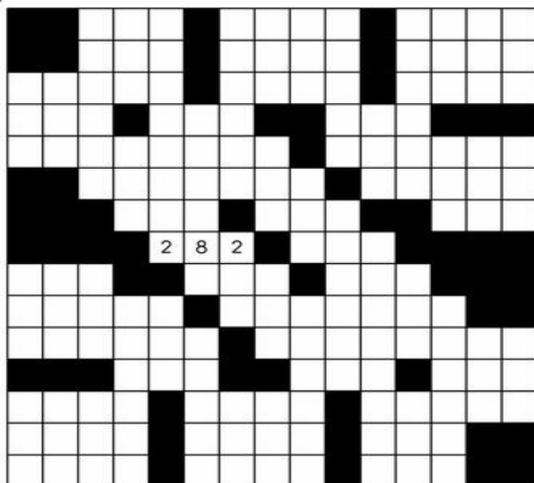
Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418-775-8445, poste 1138

Puzzle: # 1

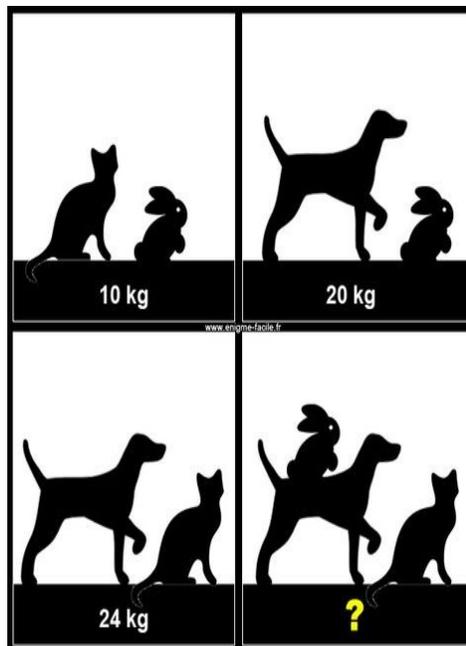
3 Digits

- 058
- 087
- 108
- 115
- 116
- 128
- 162
- 221
- 234
- 235
- 243
- 260
- 265
- 272
- 282
- 303
- 310
- 324
- 330
- 332
- 344
- 350
- 441
- 461
- 465
- 473
- 505
- 507
- 516
- 534
- 562
- 581
- 585
- 622
- 638
- 644
- 673
- 708



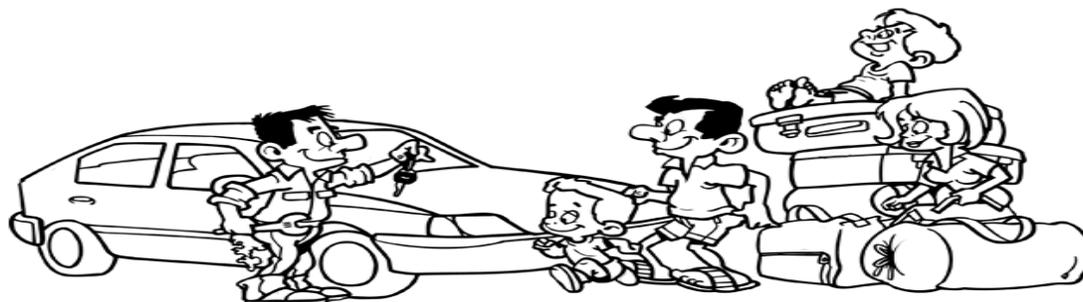
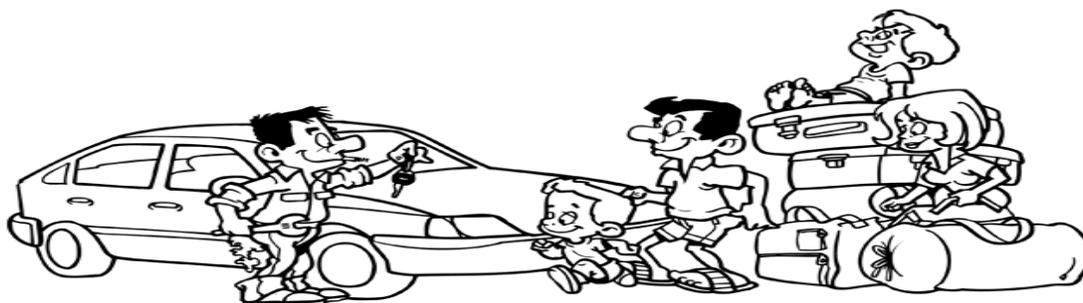
- | | | | |
|----------|----------|----------|----------|
| 715 | 2023 | 26665 | 856423 |
| 735 | 2354 | 28583 | 857501 |
| 770 | 3426 | 58385 | |
| 785 | 3862 | 87226 | 7 Digits |
| 827 | 5018 | | 1485583 |
| 828 | 6335 | 6 Digits | 2455410 |
| 855 | 7362 | 138582 | |
| 857 | 8007 | 306455 | 8 Digits |
| 858 | 8425 | 365483 | 11875072 |
| 866 | 8660 | 413272 | 38558542 |
| | | 513414 | 52578221 |
| 4 Digits | 5 Digits | 618556 | 66728617 |
| 1510 | 18838 | 635428 | |
| 1517 | 24404 | 811065 | |

© Puzzles By Nilo - <https://puzzlesbynilo.com>



Jeu des 7 erreurs

Entoure les différences sur le deuxième dessin puis colorie le premier dessin





MUNICIPALITÉ DE

St. Charles-Garnier



juillet 2021



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 CONFÉDÉ- RATION	2	3
4	5	6 	7 	8	9 SÉANCE DU CONSEIL	10 Nouvelle Lune 03:18
11	12	13 	14 	15	16	17
18	19	20 	21 	22	23	24 Pleine lune 4:38
25	26	27 	28 	29	30	31

Municipalité : 775-4205 Fax.: 775-3499
MRC: Renaud Bisson-Dion,
agent de développement (Jeudi a.m.)
MRC: Michel Lagacé,
inspecteur sur rendez-vous (Lundi a.m.)
Service d'urgence: 911
Info-Santé CLSC: 811
CLSC: 798-8818
Caisse Populaire: 723-6798
C. Pop.: Lynda Béland poste: 7322314
Postes Canada: 798-4155
La Fabrique:
Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)
798-4166 (résidence)
SÛRETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141
Ministère des transports (418) 775-8801

LÉGENDE



POUBELLE



RECYCLAGE



BIBLIO 19h-19h30



AFEAS



MESSE



COMPOST

Responsable du Charlois:
Robert Lyman
TEL.:(418) 775-4205
Poste 2028
COURRIEL:
adjstcharles@mitis.qc.ca

RETROUVEZ-NOUS SUR
INTERNET:
www.municipalite.saint-
charles-garnier.qc.ca